



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 07 septembre 2022 à 20h30
au local de l'ancienne piscine à Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Pascal CHARLIER.

Présents :

Membres : Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Jean-Michel FAURE, Corinne LAGRAVE, Yves LEMAITRE, Stéphane NAVAUD, Maria PANNAUD, Ingrid ROSSIGNOL, Julien PELLERIN, Nicolas SIMON, Corinne THOMAS.

Présidents de commissions : Émeric MIALET, Éric PANNAUD, Bernard SABOURAUD, VIAUD Cathleen

Absents excusés : Carole BREDAS, Coraline CHALLET, Jean-Marc JOSSE, Alban PETITEAUX, Nathalie VIGNERON

Ordre du jour :

1. Approbation du PV CODIR du 11 mai 2022
2. Bilan Été actif 2022
3. Forum des associations les 10 et 11 septembre
4. Reprise des activités le 13 septembre
5. Sorties Hendaye les 17-18 septembre et du 23 au 25 septembre
6. Questions diverses

1) Approbation du CODIR du 11 mai 2022

Le PV a été diffusé par mail en mai pour approbation, aucune rectification n'a été demandée.

2) Bilan Été actif 2022

Bilan positif pour les baptêmes organisés cet été. Le nombre de participants à Châteauneuf a été plus important que celui de Cognac.

Le transport du matériel sur longue distance pose question et les solutions de location de fourgon ou de mise à disposition du véhicule de la piscine X'EAU sont proposées. Pour l'année prochaine, le club demandera la disposition d'un véhicule au Grand Cognac.

Le nombre des baptêmes par site sera recensé par Pascal afin que Maria établisse les factures correspondantes.

3) Forum des associations

La ville de COGNAC organise l'événement les 10 et 11 septembre 2022.

Planning des référents par demi-journée :

Samedi matin : installation du stand par Corinne L, Emerick et Pascal.

Samedi après-midi : permanence de 14h-16h30 par Ingrid et Stéphane N.
permanence de 16h30-19h par Cathleen et Romain

Dimanche matin : Christian C, Joke et Nicolas

Dimanche après-midi : Emerick, Nicolas et Yves.

4) Reprise des activités le 13 septembre

Reprise de l'activité le 13 septembre à 20h15.

Il faut gérer l'activation des cartes d'ouverture de l'entrée. A ce jour, des cartes ont été payées, d'autres distribuées gratuitement. Certaines sont nominatives. Corinne T et Jean-Marc s'occuperont de la récupération, activation et restitution des cartes aux adhérents.

Corinne L enverra par email au groupe DP la liste actualisée des inscriptions et CACI avant chaque session hebdomadaire.

Le dossier complet d'adhésion 2022-2023 sera exigible à partir du 1^{er} octobre.

Éric PANNAUD finalise la fiche d'inscription après consultation des nouveaux tarifs de licence et assurance.

Un débat s'engage sur les frais de formation et l'implication des stagiaires. Le tarif de la formation théorique N1 reste à 30€ et N2 sera augmenté de 30€ à 50€.

L'augmentation du coût des licences et assurance Loisir diminue proportionnellement la part financière du Club. Lors de la prochaine AG, un nouveau tarif de 5€ supplémentaire devra être proposé au vote pour mise en application en septembre 2023.

5) Sorties Hendaye

Les inscriptions sont terminées et l'organisation des week-ends est finalisée.

Il y a 20 participants les 17-18 sept et 34 du 23-25 septembre.

6) Questions diverses

Calendrier des sorties à venir :

- Cadre CODEP à l'étang de Thau le 1er et 2 octobre : inscription de Pascal CHARLIER.
- GESMA nettoyage de la Charente à Angoulême le 24 septembre : l'information sera envoyée par email aux adhérents.
- CODEP 16 organisera une formation N4 en 2022-2023 en fonction du nombre d'inscription et une formation nitrox confirmé le 10 octobre pour la théorie avec une pratique prévue à la carrière de ST LIN.

Subvention exceptionnelle CODEP :

Le CODEP fera bénéficier les structures qui en font la demande d'une subvention d'équipement équivalente aux 50% d'autofinancement dont elles disposent. L'ACERS peut prétendre à un montant d'environ 1500€. Pascal CHARLIER a fait établir un devis pour du rayonnage de rangement à la piscine X'EAU et des porte-manteaux muraux pour les détenteurs pour un coût de 1700€. Des propositions d'équipement en monopalme, tringle

pour gilets stabilisateurs, bacs de rangements...sont émises. Le délai est trop court pour obtenir des devis avant mi-septembre. La demande de subvention pour le rayonnage et porte-manteaux sera déposée.

Utilisation de la fosse NAUTILIS

Pascal CHARLIER donne le compte-rendu de son entretien avec la directrice. L'accès à la piscine est conditionné à une convention et l'utilisation dans le même temps que le GESMA pour un tarif de 135€ par séance.

La formation des N1 et N2 nécessite cinq séances mais elle ne peut se faire avec l'activité du GESMA par manque d'espace. Le club a réservé trois créneaux à la fosse de CIVAUX.

Réunion CODEP

Réunion prévue le 14 septembre au local de la piscine de l'ACERS.

Sortie ST MALO

Une sortie à ST MALO est prévue en date du 15 et 16 octobre, avec hébergement AIRBNB.

Sortie Estartit

18 personnes se sont inscrites dont 4 en accompagnants, 7 autres sont à confirmer.

Une relance sera faite pour le 13 septembre avec la liste des inscrits pour faciliter le co-voiturage.

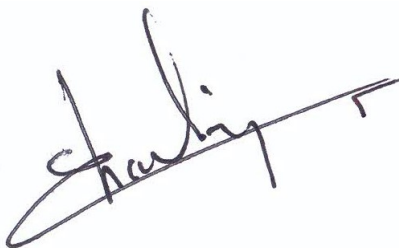
Date AG

La date de l'AG est fixée au 18 novembre 20h. La salle doit être réservée.

Le prochain CODIR est fixé au 19 octobre 20h au local de l'ancienne piscine avec pour ordre du jour principal l'organisation de l'AG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Signature du Président
Pascal CHARLIER



et de la secrétaire
Corinne LAGRAVE

